

**AR Prefecture**

063-256301375-20240911-DBS20240904-DE  
Reçu le 30/09/2024  
Publié le 30/09/2024

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement  
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin  
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20240904

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 septembre à 18h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

**Date de convocation** : 05/09/2024.

**PRESENTS** : MM. SOUCHAL – VENEULT – CAZEAU - GIDEL –BONNET – ROUGHEOL – SABY  
- PERRIN -Mme LELONG.

**Nombre de membres** : en exercice : 14  
Présents : 09  
Votants : 11 (Pouvoirs de Mme GIRAUD et M. GUILLOT)

**Objet : Alambic au Montel de Gelat - souscription**

Le Président rappelle aux membres du bureau qu'après le décès de son propriétaire, l'alambic mobile du Montel de Gelat est au centre d'un projet de valorisation et d'animation porté par une association créée récemment à cet effet.

L'objectif de l'Association L'Alambic du Montel de Gelat et des Combrailles est de maintenir vivant ce patrimoine de trouver un local adapté.

En lien avec la Fondation du Patrimoine, un appel à souscription a été lancé afin de disposer de moyens pour l'acquisition et la remise en état de l'alambic.

Le président propose que le SMADG verse une contribution de 200 € à cette souscription. Cette contribution sera mobilisée sur volet patrimoine des subventions culturelles 2024.

Où cet exposé, après en avoir délibéré, par 8 voix pour et 1 abstention, le bureau syndical,

**DECIDE** : de verser une contribution de 500 € à cette souscription, au vu du caractère unique et exceptionnel et au vu du rayonnement communautaire de ce projet de valorisation et d'animation porté par l'association.

**DIT** : que cette contribution sera mobilisée sur volet patrimoine des subventions culturelles 2024, pour laquelle un reliquat de 4 000 € existe, aucun dossier n'ayant été subventionné en 2024.

**AUTORISE** : le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme  
Certifiée exécutoire

Le Président,  
Boris SOUCHAL

